

Avec le PNR appel à projets « Mieux vivre ensemble ».

La mise en œuvre du projet « **Mieux vivre ensemble** » suppose de développer des outils d'appropriation par les habitants et de favoriser leur participation à l'élaboration des projets et au suivi de leur concrétisation. Dans ce contexte, il a été proposé d'expérimenter un soutien financier de projets portés par des habitants.



Ainsi, " Le fonds d'initiatives citoyennes locales " est un dispositif du Parc naturel régional du Vexin français qui apporte une aide financière et / ou un accompagnement technique pour soutenir des actions liées à l'animation, au lien social et à la participation des habitants des communes du Parc.

Le Parc pourra soutenir chaque projet dans la limite de 80% du montant total du projet avec un plafond d'aide maximum de 1500 € TTC.

Infos pratiques

- Le projet doit s'inscrire dans la vie locale, en relation avec les objectifs de solidarité.
- Ce dispositif est destiné aux associations, aux structures et aux collectifs d'habitants qui agissent sur le territoire du Parc naturel régional du Vexin français.

Documents

[Règlement portant sur le d'initiatives citoyennes locales](#)

[Demande de subvention à renseigner.](#)

Contact

Chantal AURIEL, chargée de mission éducation du Parc :

- c.auriel@pnr-vexin-francais.fr
- Tél. 01 34 48 66 10 / 06 85 66 66 99